



Réunion du 16 novembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 85
Nombre de votants : 92

L'an deux mille quinze, le seize novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI (suppléant de M. Jean-Marie PINON), Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis VOIVRET (suppléant de M. Régis CASSAROUME), Delia MATA-CIAMPOLI, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Emmanuel HANON, Jean-Pierre HOURCLE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Bernard TURPAIN), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Claude ESCOFET (suppléant de M. René LACABE), Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Emmanuel TESTEMALE (suppléant de M. Alain BOUCHECAREILH), Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU,

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY (pouvoir à M. Henri POUSTIS), Véronique REMY, Jeanne LUGA (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Catherine LEYGUES (pouvoir à Mme Jacqueline LACLAU-PECHINE), Marie-Luce MUSEL (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), MM. Mathias DUCAMIN, Jean-Marie PINON, Michel JESER, Régis CASSAROUME, Pierre MUCHADA (pouvoir à M. Jean-Luc NOURY), Philippe GAUDET, Jean-Marc TERRASSE (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Bernard TURPAIN, René LACABE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Alain BOUCHECAREILH.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Nadia GRAMMONTIN, M. Anthony BERBEL.

**RAPPORT N° 8 : HABITAT : AIDE AU PROJET DE CONSTRUCTION DE 10
LOGEMENTS LOCATIFS A LOYERS MODERES PAR L'OFFICE 64 DE
L'HABITAT A MOURENX**

Rapporteur : Philippe GARCIA

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la ville de Mourenx, l'Office 64 de l'Habitat réalise une opération de 10 logements locatifs à loyer modéré Avenue Maréchal Foch, Quartier Est.

Le projet est composé de deux bâtiments collectifs en R+1 regroupant chacun 5 logements locatifs sociaux.

La typologie des logements correspond à la demande et aux besoins du territoire à savoir une proportion importante de petites et moyennes surfaces (4 T2, 5 T3 et 1 T4).
7 logements sont financés en PLUS (social) et 3 en PLAI (très social).

L'ordre de service de démarrage des travaux a été donné le 8 septembre 2015, la livraison est prévue pour le 4^{ème} trimestre 2016.

Plan de financement prévisionnel de l'opération (TTC 5,5%):

Prix de revient	1 265 135,54 €
Prêts Caisse des Dépôts	788 065,00 €
Subvention ANRU (8%)	102 122,40 €
Subvention Conseil départemental (6,6%)	83 498,00 €
Subvention Conseil régional (2,4%)	30 000,00 €
Subvention CCLO (3%)	37 954,07 €
Fonds Propres (17,4%)	219 999,25 €

En application de son règlement d'intervention en faveur de l'habitat social, la communauté de communes de Lacq-Orthez est amenée à financer 3% du coût de l'opération soit 37 954,07 €.

Un premier acompte égal à 50% de la subvention sera versé sur présentation de l'ordre de service.

Le solde sera versé sur présentation de la déclaration d'achèvement des travaux et sur le décompte général définitif des travaux.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

- **approuve** le versement d'une aide maximale de 37 954,07 € correspondante à 3% du prix de revient de l'opération à l'Office 64 de l'Habitat pour la construction de 10 logements locatifs à loyer modéré sur la commune de Mourenx.
- **autorise** son Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE
MOURENX

